



US MIOS

Tennis de table organise son
4^{ème} Tournoi Régional Homologué
 le 03 MARS 2012
 Gymnase de MIOS

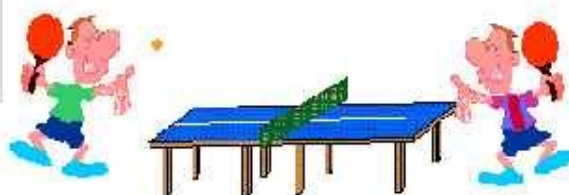


HORAIRES ET TARIFS DES TABLEAUX

Tab. 1	(inférieur 800 points)	09H00
Tab. 2	(inférieur 1200 points)	09H30
Tab. 3	(inférieur 1700 points)	10H00
Tab. 4	(inférieur 1000 points)	10H30
Tab. 5	(inférieur 1400 points)	11H00
Tab. 6	(Jeunes NC - de 15 ans)	11H30
Tab. 7	(Double inférieur 2800 points)	12H30
Tab. 8	(toute catégorie)	13H30

1 tableau	: 6€
2 tableaux	: 10€
1 tableau + double	: 9€
2 tableaux + double	: 12€
Doubles	: 3€

Dotation lots + de 1500 €



RESTAURATION SUR PLACE TOUTE LA JOURNEE

Une grande tombola sera organisée
 Un vin d'honneur, offert par la mairie, lors de l'entracte du midi

Renseignements et inscriptions

Julien MARIN		06 65 93 92 75
Gérard LEVEQUE		05 56 88 02 43
William PELLOILLE		06 13 89 05 22
Avant le mercredi 29 Février 2012		

Repas du soir : 5€ / personne - réservation à l'inscription

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 :

L'association sportive de tennis de table de MIOS organise le samedi 03 Mars 2012 son **tournoi Régional**"ouvert à tous les joueurs et les joueuses licenciés" à l'adresse suivante :

Gymnase de MIOS
Allée de la plage
33380 MIOS

Chaque joueur devra être muni de sa licence afin de pouvoir participer au tournoi

Article 2 : Les juges arbitres seront Mr FRICHE Gilbert et Mr MARIN Julien

Le fait de s'engager au tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
Pour tout ce qui aurait été omis dans celui-ci, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

Article 3 :

Ce tournoi comprend 8 tableaux :

-Tableau 1	inférieur à 800 points	9h00
-Tableau 2	inférieur à 1200 points	9h30
-Tableau 3	inférieur à 1700 points	10h00
-Tableau 4	inférieur à 1000 points	10h30
-Tableau 5	inférieur à 1400 points	11h00
-Tableau 6	Jeunes NC - de 15 ans	11h30
-Tableau 7	Doubles inférieure à 2800 points	12h30
-Tableau 8	toute catégorie	13h30

Afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible, il est demandé aux joueurs de respecter les horaires. Le pointage se fera 30 min avant le début du tableau. Le "scratch" sera prononcé 15 min après le début de son tableau.

-Tableau jeunes ouvert aux licenciés traditionnels et promotionnels jusqu'à -15 ans.

Article 4 :

Tous les tableaux, excepté le tableau DOUBLE, se joueront en poules de 3 ou 4, suivies de tableaux à élimination directe avec 2 qualifiés par poules. Le tableau DOUBLE se déroulera par élimination directe. Toutes les parties se joueront au meilleur des cinq manches.

Article 5 :

Les joueurs pourront s'inscrire sur 2 tableaux maximum + le tableau DOUBLE.

Article 6 :

Une tenue sportive réglementaire sera exigée.

Article 7 :

Les épreuves se dérouleront avec une pause restauration et un vin d'honneur aura lieu entre 12h00 et 12h30

Une buvette et un point de restauration fonctionneront toute la journée.

Article 8 :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte.

Article 9 :

Les vainqueurs devront ramener à la table d'arbitrage la plaquette de la partie qu'ils viennent de disputer en s'assurant du résultat indiqué. Les perdants pourront être appelés pour arbitrer une partie du tour suivant. En poule, les joueurs assurent l'arbitrage.

Article 10 :

Un joueur ne se présentant pas à sa table après le deuxième appel sera déclaré forfait.

Article 11 :

Les feuilles d'engagements sont à renvoyer avant le mercredi 29 Février 2012 à :

Mr MARIN Julien
10 Rue des Grives
33380 BIGANOS
06.65.93.92.75

Mr PELLOILLE William
33 Bis route des Lacs
33380 BIGANOS
06.13.89.05.22

Mr LEVEQUE Gérard
112 avenue aliénor
33830 BELIN BELIET
05.56.88.02.43

Le montant dû des inscriptions se fera par avance, joint à la feuille d'inscription, ou le jour du tournoi lors du pointage des joueurs.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : **USM TT**

Inscription possible sur place, suivant place restant sur les tableaux.

Article 12 :

Le tournoi sera doté de lots, coupes, bouteilles, huîtres pour les vainqueurs, finalistes et demi finalistes ainsi que les ¼ de finalistes.

Article 13 :

Tout point non prévu par le présent règlement, sera tranché par le juge arbitre, en accord avec l'organisateur.

REGLEMENT TOMBOLA

Une grande tombola sera organisée (d'une valeur totale d'environ 750 €), le tirage se fera à 18H00.

-Dans un premier temps sera tiré le crément puis le magnum de vin sur chacune des 20 grilles.

-Dans un deuxième temps sera tiré l'appareil photo numérique puis la télé LCD sur l'ensemble des 20 grilles.

